

décidé à laisser toute latitude à votre défense ; mais il ne me semble pas avoir directement trait à la question du moment.

Je vous demandais quelle ligne vous prétendiez occuper après la journée du 16.

R. J'avais le projet de me mettre sur la ligne de Vigneulles-Lessy.

D. Cependant l'espace me paraît bien restreint pour vous développer sur cette ligne.

R. Je voulais cacher à l'ennemi mes projets ultérieurs, et j'aurais craint de trop me développer d'abord.

D. Vous avez eu l'intention d'établir à Saint-Privat le 6^e corps commandé par M. le maréchal Canrobert. Lui aviez-vous prescrit les précautions nécessaires pour se protéger ? Avait-il des ouvriers pour faire des retranchements, des traverses, des abatis, des passages sous bois ?

R. Mon intention était d'abord de ne pas faire dépasser Vernéville par notre extrême droite, afin de ne pas trop étendre notre ligne ; c'est le maréchal Canrobert qui, jugeant la position de Saint-Privat très-dominante, y plaça son corps d'armée. Je lui avais donné tout ce dont je pouvais disposer en fait d'ouvriers ; nous n'en avions pas beaucoup.

D. Je vais vous demander de quelle manière vous avez disposé vos réserves en vue d'une attaque à Saint-Privat. Où avez-vous d'abord installé votre réserve de cavalerie pour appuyer le maréchal Canrobert, dont la position à votre extrême droite était fort importante ?

R. Je plaçai cette réserve dans un vallon ; elle avait beaucoup souffert dans la journée du 16, il eût été imprudent de l'engager avec un ennemi aussi nombreux, et j'attendis qu'on me demandât des renforts.

D. Et votre réserve d'artillerie ?

R. La réserve d'artillerie se composait de quatorze batteries. Je croyais que quatre de ces batteries étaient rentrées à Metz, ce qui me laissait avec dix batteries seulement. Le maréchal Canrobert me demanda deux batteries, je les lui envoyais de suite ; s'il m'avait demandé plus, je lui aurais envoyé davantage.

D. Comment se fait-il que vous qui disposiez de réserves considérables fortement constituées, vous ne soyez pas allé au secours de M. le maréchal Canrobert ?

R. J'ai été mal renseigné sur la bataille. Au point où j'étais, je ne pouvais rien voir. La brigade qui a été compromise à Saint-Privat avait été un peu isolée à la droite du maréchal Canrobert, mais je n'en savais rien. Cette disposition venait de lui.

D. N'avez-vous pas reçu des dépêches du maréchal Canrobert pendant cette journée ?

R. Aucune.

D. Cependant, vers une heure, vous avez envoyé du renfort ?

R. Le règlement ordonne aux commandants des réserves de n'envoyer des troupes que là où il les juge nécessaires. Quand on a affaire à des généraux de l'intelligence du maréchal Canrobert et du général Bourbaki, on peut se fier à eux, et je pensais que s'ils avaient eu des renforts nécessaires, les chefs de corps me les auraient demandés.

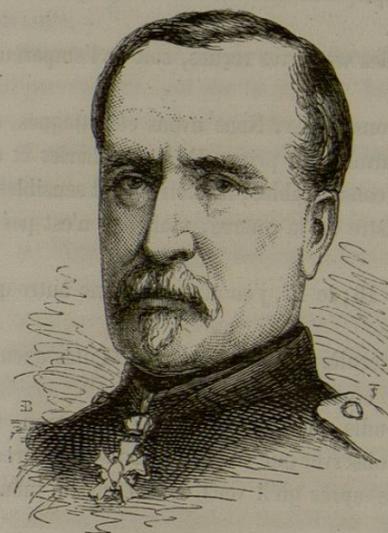
D'ailleurs le général Bourbaki s'engagea beaucoup plus tôt qu'il ne fallait, ce qui eut des conséquences funestes. Il avait été sollicité par le général Ladmirault, commandant le 4^e corps, d'amener à son secours la division des grenadiers de la garde.

D. Que pensiez-vous des projets de l'ennemi ? Lui supposiez-vous un plan arrêté ?

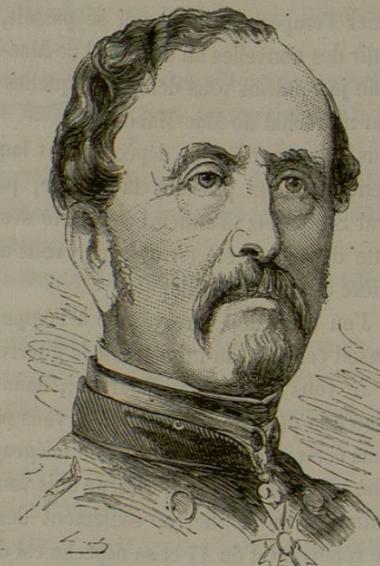
R. Je croyais qu'il voulait nous donner de la place pour avoir plus facilement raison de nous.



Le général GUIOD,
juge suppléant.



Le général LALLEMAND,
juge suppléant.



Le général DE SUSLEAU DE MALROY,
juge suppléant.

D. Ne sentiez-vous pas plutôt qu'il voulait vous rejeter dans Metz?

R. Non, monsieur le président, son but était celui que j'ai indiqué.

D. Cependant toutes vos dispositions semblaient prises pour vous concentrer sous Metz. Vous ne sembliez plus vous occuper de votre marche sur Verdun?

R. Nous étions sur l'expectative. L'empereur m'avait bien recommandé de ne rien risquer et surtout de ne pas m'engager entre Meuse et Moselle.

D. Ainsi, tous les combats que vous avez livrés autour de Metz n'auraient eu d'autre but que d'y retenir l'armée allemande?

R. Oui, monsieur le président, jusqu'au moment où notre armée refaite et renforcée aurait pu prendre l'offensive.

D. Alors vous conviendrez que si, après avoir reçu l'ordre de l'empereur de vous diriger sur Verdun, vous avez eu la tendance de ne pas perdre Metz de vue, vos dépêches devaient produire une certaine confusion, et il n'est pas surprenant que l'empereur s'y soit trompé.

J'ai terminé la série de questions que je voulais vous adresser sur la première division.

L'audience est levée à quatre heures un quart.

AUDIENCE DU 14 OCTOBRE.

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur le maréchal, nous allons continuer l'interrogatoire.

D. Je voudrais vous demander ce que vous avez fait après la bataille de Saint-Privat pour informer l'empereur de ce qui se passait, et ce que vous avez fait ou essayé pour faire parvenir des nouvelles au maréchal de Mac-Mahon.

Enfin je voudrais vous demander quelles nouvelles vous avez reçues, soit de l'empereur, soit du maréchal de Mac-Mahon.

Vous avez envoyé une dépêche dans laquelle vous disiez : Nous avons été attaqués, au moment où nous passions la Moselle, par les armées du prince Frédéric-Charles et du général Steinmetz; l'ennemi a éprouvé des pertes considérables; les nôtres sont sensibles.

Cette dépêche a été envoyée par vous au ministre de la guerre, mais elle n'est pas la première après Rézonville.

R. J'en avais déjà envoyé une à l'empereur le 16; le 17, j'en ai expédié une autre que le conseil connaît, au ministre de la guerre.

D. Je vous demanderai pourquoi, dans cette dernière dépêche, vous ne faites aucune allusion à la pénurie des vivres dont vous parlez à l'empereur.

Vous écrivez au ministre par le télégraphe, tandis que vous envoyez à l'empereur un attaché à l'ambassade de Berlin. Je dois vous faire observer que ce télégramme était adressé au ministre de la guerre, seulement deux jours après qu'il vous avait écrit lui-même. Votre réponse est du 17 et sa dépêche est du 15.

Le 17, l'empereur faisait télégraphier au général Coffinières pour avoir de vos nouvelles.

R. Je ne crois pas que ce télégramme vienne directement de l'empereur.

D. En effet, c'est par ordre de l'empereur que l'on a télégraphié au général Coffinières : — Donnez-nous des nouvelles du maréchal Bazaine.

On voit, par la pièce numéro 14, que vous avez télégraphié de Metz le 17 août :

« Hier, j'ai eu l'honneur de vous écrire que nous avons été attaqués sur la ligne de Doncourt à Thionville.... A la suite de la grande consommation qui a été faite, nous manquons de munitions et même de vivres. Mon objectif est de me rapprocher de Metz et d'y établir mon armée.

« Je pense pouvoir me mettre en marche demain; dans le cas où l'ennemi barrerait le chemin de Verdun, je suivrai la ligne des Ardennes en supposant qu'elle soit libre. »

Ne pensez-vous pas que cette dépêche pouvait faire croire que la route de Briey jusqu'aux Ardennes était libre?

R. A la guerre, on peut dire : Je ferai cela, et puis l'ennemi, qui a intérêt à s'y opposer, vous en empêche. Un général ne peut se conduire que suivant les circonstances.

Je n'avais pas besoin d'être très-explicite dans mes dépêches à l'empereur, car je devais croire qu'il était beaucoup mieux renseigné que moi sur ma propre situation. D'une part, il avait quitté l'armée le 16 au matin, il connaissait donc notre état en vivres et en munitions; de l'autre, par sa position en arrière de moi, je devais le supposer bien renseigné.

D'ailleurs, je n'avais pas l'ordre formel de marcher; les circonstances devaient me guider, par cela seul donc qu'il ne voyait pas l'armée arriver, l'empereur savait ce qui se passait. Je ne devais me mettre en marche que dans de bonnes conditions.

D. En même temps que vous écriviez à l'empereur, le général Coffinières lui envoyait une dépêche dans laquelle il parlait du combat qui avait eu lieu la veille, et qu'il qualifiait de bataille sanglante.

R. Je n'ai pas eu connaissance de cette dépêche du général Coffinières.

D. Cette dépêche semblait préoccuper l'empereur, et il vous avait télégraphié :

« Dites-moi la vérité sur votre situation, afin de régler ma conduite ici. Répondez-moi de suite. »

Vous avez cru ne pas devoir éclairer l'empereur, qui était alarmé soit par les nouvelles qui lui parvenaient, soit par la dépêche du général Coffinières; vous n'avez pas jugé à propos de le prévenir par le télégraphe.

R. Mais, monsieur le président, l'empereur était bien au courant de la situation de l'armée à Metz : il venait de la quitter; il connaissait parfaitement notre situation militaire; je ne pouvais le renseigner qu'au point de vue tactique.

D. Vous avez préféré lui envoyer un aide de camp, quand vous aviez encore le télégraphe à votre disposition.

R. C'est parce qu'on peut mieux s'expliquer de vive voix que par des télégrammes. Je ne comprends même pas comment le maréchal Mac-Mahon, voyant que la route du Nord était encore libre, ne m'a pas envoyé un de ses aides de camp pour s'entendre avec moi, comme je venais de lui en adresser un.

D. Quelle était la mission dont vous aviez chargé le commandant Magnan?

R. Je l'avais chargé de dépeindre la situation à l'empereur. On me représente toujours comme un général qui ne voulait pas rejoindre l'empereur; mais c'était ma préoccupation constante; dès le 14 août j'avais reçu de Constantinople, d'un agent diplomatique, une note du plus haut intérêt me prévenant que les puissances étrangères n'attendaient qu'un succès pour marcher avec nous, et que l'objectif des Prussiens n'était plus Paris, mais Châlons.

Le maréchal passe cette note au conseil.

Je le repète, ma préoccupation était de marcher vers le Nord pour opérer ma jonction ; mais j'attendais l'heure favorable.

Dans tous les cas, je n'avais rien à changer à la marche, puisqu'elle avait été réglée par l'empereur.

D. Continuons la série des dépêches envoyées par le maréchal de Mac-Mahon.

Le maréchal vous prévient qu'il a renoncé à se diriger sur Bar-le-Duc ayant appris que l'ennemi l'occupait, qu'il se rabat sur Bar-sur-Aube, et il vous dit qu'il attend vos ordres.

Le 18 août au matin, le maréchal Mac-Mahon vous télégraphie : « Demain soir, l'armée sera en marche... Si le prince royal n'est pas devant moi, je continuerai à avancer, sinon je me replierai sur Bar-sur-Aube. »

(M. le président lit encore d'autres dépêches sur le même sujet.)

Je trouve, monsieur le maréchal, entre le 13 et le 18, quatre dépêches qui vous ont été envoyées à Metz et je ne trouve au dossier aucune de vos réponses. Il n'y que la dépêche du 18 à onze heures du soir. Vous répondez que vous craindriez de prendre quelque chose sur vous et que vous aimez mieux recevoir des ordres.

A quelle dépêche de M. le maréchal Mac-Mahon répondiez-vous ?

R. A celle que le maréchal m'avait envoyée de Bar-sur-Aube.

D. Mais à ce moment vous deviez avoir reçu deux autres dépêches auxquelles vous n'avez pas répondu.

Les seules dépêches que je trouve au dossier, sont celles du 13 août, l'une datée de 4 heures 15 minutes du soir, l'autre de 8 heures 20 minutes.

Dans la première vous dites que l'ennemi s'est dirigé sur Briey. Canrobert est à Saint-Privat, sa gauche est à Amanvillers.

Dans la seconde, vous dites : J'ignore l'importance de l'approvisionnement de Verdun. J'arrive du plateau ; l'attaque est très-vive.

Vous ignoriez à ce moment que l'ennemi occupait Briey, et vous persistiez dans la pensée que vous pouviez vous diriger sur Verdun.

R. Sans doute ; mais, monsieur le président, vous savez qu'à la guerre les choses peuvent changer d'heure en heure, et il n'est pas surprenant que je ne fusse pas informé de ce fait.

D. Vous dites dans une autre dépêche : L'armée a conservé ses positions ; elle se trouve groupée derrière le Saint-Quentin. Je compte toujours poursuivre ma route par Verdun, Sainte-Ménéhould, par Sedan ou même par Mézières, pour gagner Châlons.

Il me semble qu'il y a contradiction entre ce que vous dites dans les premières lignes et es dernières. Vous êtes groupé près des forts, ce qui constitue un mouvement en arrière, et, d'autre part, vous supposez que vous pouvez vous mettre en marche sur Sedan, Mézières.

R. Sans doute. J'attendais le moment de me mettre en marche qui dépendait absolument des circonstances.

Ma route était toute tracée : j'étais le long de la frontière, et il tombait sous le sens de tout le monde que je n'avais que cette route à suivre.

L'audience est suspendue à deux heures et demie, et reprise à trois heures moins dix.

M. LE PRÉSIDENT, reprenant son interrogatoire. — Vous avez reçu le 18 une dépêche du maréchal Mac-Mahon ainsi conçue : « Si, comme je le crois, vous devez être attaqué, je ne sais comment vous venir en aide à la distance où je suis, sans découvrir Paris. S'il en est autrement, faites-le moi savoir. »

R. J'ai reçu cette dépêche.

D. Cette dépêche était chiffrée ; elle a été retrouvée avec la traduction en marge ; elle est arrivée à Metz à dix heures trente-cinq minutes du matin, et le parcours de Metz au Ban-Saint-Martin n'a pu être bien long.

R. Sans doute ; mais il a fallu ensuite le temps de la traduire.

D. Cependant cette dépêche vous serait parvenue trois heures avant celle que vous avez expédiée, que nous avons lue avant la suspension de l'audience et à laquelle vous n'avez rien changé.

Le témoin Brady, qui vous a porté cette dépêche, dit qu'il vous l'a remise à vous-même et il fixe positivement l'heure.

M. le président ordonne la lecture d'une série de dépêches, sur lesquelles le maréchal est invité à s'expliquer.

L'interrogatoire s'arrête plus particulièrement sur trois télégrammes adressés, l'un à l'empereur, l'autre au ministre de la guerre, le troisième enfin au maréchal de Mac-Mahon.

Les deux premiers disent, avec quelques variantes de forme : Nous sommes autour de Metz, nous ravitaillant en vivres et en munitions ; l'ennemi grossit toujours et paraît commencer à nous investir...

La troisième dépêche, adressée au maréchal de Mac-Mahon, ajoute : « Je finirai probablement par vous rejoindre par la ligne du Nord, si toutefois je puis me mettre en marche sans compromettre le salut de l'armée. Je vous préviendrai. »

D. Voilà trois télégrammes qui offrent des différences. A l'empereur, vous ne parlez que des forces toujours croissantes de l'ennemi ; en donnant ce même renseignement au ministre de la guerre, vous renvoyez à une dépêche adressée à l'empereur par Montmédy.

Enfin, au maréchal de Mac-Mahon, vous télégraphiez que vous ne ferez votre marche vers le Nord que si « toutefois vous pouvez le faire sans compromettre le salut de l'armée. »

Les circonstances ont voulu que cette dépêche, la seule qui renfermât cette restriction, n'ait pas été reçue par le maréchal de Mac-Mahon. Comment se fait-il que vous n'avez pas prévu la perte de cette dépêche, et que vous n'avez pas répété la même phrase, qui était la plus essentielle, dans les deux autres dépêches ?

R. Je n'ai parlé qu'au maréchal de Mac-Mahon de ma marche probable, si toutefois je pouvais la faire sans compromettre le salut de l'armée, parce qu'il était seul sous mon commandement. Je ne pouvais donner des ordres à l'empereur ou au ministre, aussi ce n'était qu'à titre de simples renseignements que je leur envoyais ces dépêches.

D. Mais sans donner des ordres à l'empereur ou au ministre, ne pouviez-vous pas répéter la même phrase dans les autres dépêches ? On ne saurait trop multiplier les dépêches en campagne. Justement la dépêche adressée au maréchal de Mac-Mahon, la seule exacte et précise s'est perdue, ce qui a produit des conséquences excessivement graves.

Pour passer à un autre ordre d'idées, n'avez-vous pas fait insérer dans le *Courrier de la Moselle* un communiqué dans lequel vous expliquiez votre situation près de Metz.

Les habitants vous reprochaient votre immobilité ; et, pour répondre à cette préoccupation publique, vous avez fait publier par un journal que la position que vous teniez sous Metz était non-seulement une situation militaire, mais politique.

R. Cette note vient d'un attaché d'ambassade que j'avais dans mon cabinet. Je ne désa-

voue pas cette note ; ma position était politique ; je tenais par la ville de Metz un gage qui pouvait influencer sur la situation.

Voilà ce que je pensais et ce que l'on m'a fait dire. Mais jamais mon dessein n'a été de m'immobiliser à Metz.

M. le président, continuant son interrogatoire, passe aux faits relatifs aux communications avec le colonel Turnier ; le maréchal Bazaine nie constamment qu'il ait reçu une seule communication de cet officier chargé du service télégraphique et de l'envoi des dépêches venant de Thionville.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous entendrez les témoins.

Nous en avons fini avec la 3^e division : « Communications avec l'empereur le ministre de la guerre et le maréchal Mac-Mahon. »

Demain, nous entamerons la section concernant les opérations militaires du 19 août au 1^{er} septembre.

L'audience est levée.

AUDIENCE DU 15 OCTOBRE.

Les trois premières séries de faits indiquées par le duc d'Aumale étant épuisées, l'interrogatoire va porter maintenant sur la quatrième partie : opérations militaires du 19 août au 1^{er} septembre.

D. Du 19 août au 25, vos troupes sont restées massées près de Metz ; vous avez fait des travaux ; vous avez pris des positions défensives ?

R. Oui, monsieur le président, en attendant le moment d'agir.

Le président fait lire un ordre du maréchal indiquant l'emplacement occupé par chaque corps autour de la ville.

D. J'ai fait donner lecture de cette pièce pour faire voir que vous donniez des ordres précis pour vous porter sur la rive droite et opérer votre marche en avant. Pensez-vous que votre effectif atteignit 130,000 hommes ?

R. Non, monsieur le président, je n'avais au plus que 120,000 hommes sur lesquels au plus 90,000 combattants.

D. Cependant, vous comptiez 130,000 rationnaires ?

R. C'est vrai ; mais il faut tenir compte des rations qui se détériorent ou se perdent.

D. Que pensiez-vous faire, le 26 août, si le temps avait permis la sortie projetée ?

R. Je voulais me porter sur Sainte-Barbe.

D. Mais si vous vous proposiez d'aller à Sainte-Barbe, et probablement de là à Thionville, il fallait repasser la Moselle. Pourquoi ne preniez-vous pas votre équipage de pont ?

R. Mais je ne me rappelle pas avoir donné l'ordre de ne pas emmener cet équipage de pont.

Le maréchal, sur l'invitation de M. le président, explique comment les troupes auraient été disposées pour opérer cette marche.

D. Pensez-vous qu'au moment de vous mettre en marche, vous exposiez la place ?

R. Sans doute, je croyais qu'elle n'était pas en état de soutenir les attaques de l'ennemi.

D. Le jour fixé pour votre marche, vous avez reçu, le matin, la visite des généraux Soleille et Coffinières ?

R. Oui, monsieur. Le général Coffinières fut de mon avis sur l'état de la place. Il était d'avis qu'elle ne pouvait résister que quelques jours.

D. M. le général Soleille ne vous dit-il pas que l'armée n'avait des munitions que pour une bataille ?

R. Il me l'a dit, mais pas le matin ; tout cela n'a pas été aussi instantané. Quant aux mouvements de mon armée, vous conviendrez que je devais éprouver quelque embarras. Si j'avais eu des nouvelles de l'intérieur, j'aurais su quels mouvements opérer ; mais ne sachant rien, je ne pouvais rester que sur l'expectative, et attendre les événements.

D. C'est vous qui avez pris l'initiative de ces conseils que vous avez tenus avec les généraux Soleille et Coffinières.

R. L'empereur m'avait donné l'ordre de conférer avec le commandant de la place et le commandant du génie pour parer aux événements. L'empereur savait très-bien que si je ne passais pas, je resterais dans le camp retranché de Metz. Nous ignorions les forces et la position des armées allemandes, et il était bien convenu que je ne risquerais rien qu'à coup sûr.

D. Alors l'empereur ne s'attendait pas positivement à vous voir à Verdun. Cependant, il se rendit dans cette place, et il fit faire des ponts et des préparatifs comme si on eût attendu une armée.

R. L'empereur ne prévoyait pas la bataille du 16 août. Je comptais pouvoir disperser les forces allemandes et percer jusqu'en avant de Verdun.

D. En m'en rapportant au procès-verbal du conseil tenu le 26 août, je remarque qu'il n'est nullement question de l'armée de M. le maréchal de Mac-Mahon. Il me semble que pour mieux mettre à même les généraux de juger la situation, il eût fallu leur faire connaître tout ce que vous saviez.

R. Il n'y a pas eu de procès-verbal du conseil du 26. Ce sont de simples notes prises par mon aide de camp, le général Boyer ; il ne faut donc pas attribuer à ce document une importance qu'il ne saurait avoir. Je me souviens au contraire, d'avoir, dans le conseil de guerre du 26 août, parlé de la dépêche du maréchal Mac-Mahon.

D. Quand avez-vous reçu de Thionville la dépêche de M. le colonel Turnier, en date du 29 août, laquelle vous avertissait que : « M. le maréchal de Mac-Mahon devait se trouver à Stenay, et que le général Douay, sur la Meuse, était prêt à marcher au premier coup de canon. »

R. Je n'ai pas reçu cette dépêche. Si j'avais connu la vraie situation de l'autre armée sur la Meuse, j'aurais appuyé un peu plus sur ma droite.

D. Ne pensez-vous pas que tous les changements que vous avez faits dans les distributions ont épuisé plus tôt les vivres ?

R. Les soldats ont pu gaspiller, mais les distributions ont été bien faites, j'en suis sûr. Je ne pouvais pas, non plus, m'occuper à amasser à Metz, comme la fourmi, un fort approvisionnement en vivres pour mon armée, quand je songeais à m'éloigner.

D. Ayant réuni vos lieutenants le 26, non pas dans un conseil, vous venez de le dire, mais dans une conférence solennelle, vous ne leur avez pas donné connaissance de toutes les dépêches. Vous auriez fait de même le 31 août ?

R. Pardon, monsieur le président, il n'y a pas eu plus de conseil le 31 août que le 26.

J'ai appelé mes lieutenants à une réunion sur le terrain; nous avons formé le cercle. Ces messieurs ont eu communication de toutes les dépêches; elles leur sont passées toutes par les mains. Ils ont pu donner des avis en connaissance de cause.

D. Vous ne pensiez pas que si vous ne pouviez pas attaquer, il vous était du moins loisible d'agrandir le cercle dans lequel cherchait à vous enserrer l'ennemi?

R. Je ne pense pas que ce cercle pût être agrandi, à cause de la nature du terrain.

D. Vous n'avez pas pensé que vous pouviez, pour agrandir le cercle, faire usage de votre nombreuse cavalerie?

R. Non, monsieur le président. Ce n'est pas mon avis. Il y avait de trop grandes difficultés de terrain.

D. Nous arrivons maintenant à la défense et à l'approvisionnement de Metz (*cinquième division indiquée au débat par le président*).

Dès le 13 août, date de votre commandement, avez-vous pourvu à la défense et aux approvisionnements?

R. Je savais que des ordres avaient été donnés pour ces deux objets; M. le général Coffinières en était plus particulièrement chargé. D'ailleurs, le 16, nous étions en pleines opérations militaires.

D. Enfin, dès que vous l'avez pu, avez-vous eu soin de pourvoir à la mise en état de défense?

R. C'était l'affaire du général Coffinières.

L'interrogatoire continue sur les mesures prises par le maréchal pour augmenter les défenses de la place et assurer le service des voies : il résulte des réponses de l'accusé qu'il s'en est rapporté de l'accomplissement de ces mesures au général Coffinières.

L'audience est suspendue, puis reprise au bout de vingt minutes.

M. LE PRÉSIDENT. — Avant de passer à d'autres questions sur la défense et l'approvisionnement de Metz, je dois vous faire observer que les articles 244 et 245 du règlement sur le service des places, obligent un commandant supérieur, opérant sous une place, à veiller à compléter l'effectif de la place en y faisant concourir la garde nationale, et aux approvisionnements en vivres et en munitions, dont il doit s'occuper sans délai. Maintenant, je dois vous faire remarquer, pour revenir sur la question de l'effectif de vos troupes, qu'au mois d'octobre 1870, vous estimiez cet effectif à 125,000 hommes capables de combattre; il me semble que c'est loin des 90,000 hommes dont vous nous parliez.

R. Mais il faut retrancher de ce nombre ce que nous appelons les non-valeurs, c'est-à-dire les malades et les hommes peu exercés.

D. Reprenons l'interrogatoire dans l'ordre de tout à l'heure. Vous n'avez appris, monsieur le maréchal, la capitulation de Sedan que huit jours après.

Après Sedan il ne restait plus dans l'intérieur de la France que quinze régiments d'infanterie et huit de cavalerie. Il n'y avait que des bataillons de garde mobile à peine organisés; vous ne pouviez espérer, que pour une époque bien éloignée, un secours de l'intérieur. Voudriez-vous me dire quelles sont les opérations que vous avez ordonnées?

R. La première quinzaine de septembre a été fort mauvaise. Alors, j'ai prescrit aux commandants de corps d'entreprendre des opérations militaires partielles et aussi multipliées que possible.



M. LE DUC D'AUMALE.